

VOLMERANGE INFOS

*Lettre d'Informations Municipales
de Volmerange-les-Mines*

N°27 /mai 2016



GUSTOVELO baisse son rideau le 31 mai

Le magasin GUSTOVELO va fermer définitivement le 31 mai prochain pour rupture de bail.

La renommée de GUSTOVELO a vite dépassé la frontière grâce à la qualité de ses excellentes pâtes fabrication maison et ses produits italiens d'exception.

Une commune qui perd un commerce est une commune qui perd son âme.

Nettoyage du bassin

En raison du nettoyage du bassin d'alimentation en eau potable, le mercredi 25 mai, des baisses de pression et des coupures d'eau sont à prévoir **dès le mardi 24 mai en soirée et le mercredi 25 mai**. La remise en service sera réalisée sans préavis.

Veillez nous excuser par avance pour les désagréments occasionnés.

Relevé des consommations d'eau

Le relevé de la consommation en eau potable est effectué une fois dans l'année, par un agent communal. Ce relevé permet une facturation sur la base de votre consommation réelle.

Une seconde facturation, basée sur une estimation, sera réalisée en fin d'année.

En cas d'absence, lors du passage de l'agent communal, celui-ci déposera dans votre boîte aux lettres un formulaire qu'il y a lieu de compléter et de transmettre à la mairie dans les plus brefs délais par courrier ou par mail.

Le relevé des compteurs d'eau aura lieu à partir du **lundi 23 mai 2015**. Merci de réserver aux agents communaux un bon accueil !

Benne pour les déchets verts

Suite au succès rencontré en avril, l'opération visant à mettre à disposition des volmerangeois une benne pour les déchets verts est renouvelée. La municipalité a demandé une benne à la Communauté de Communes de Cattenom et environs. Elle sera installée, sur la place en face de la boulangerie, avenue de la Liberté, **du mardi 17 avril 7h au jeudi 19 avril 11h**.

UNIQUEMENT les déchets de tonte, de taille de haies ou d'arbres et de feuilles peuvent y être déposés. Une poubelle sera disposée à proximité pour jeter les contenants de transport des déchets verts (sacs poubelles, plastiques...)

Guêpes et frelons

La commune de Volmerange les Mines et l'entreprise « Fini les guêpes » ont renouvelé leur convention pour la destruction des nids de guêpes, frelons chez les particuliers. Les tarifs appliqués pour cette convention sont de : 60€ pour une intervention avec accès, 20€ supplémentaire par nid en cas de nids multiples sur un même appel. Le surplus en cas de détuilage ou de démontage sera de 20€ Le forfait conseils (déplacement, enlèvement de nids vides...) est fixé à 20€

La commune de Volmerange les Mines prendra en charge 50 % du prix de la prestation de l'entreprise.

Coordonnées : Monsieur COELHO Manuel Tel: 09.61.03.93.88 - Port: 06.23.76.41.15 –Email: finilesguepes@gmail.com

Site Internet <http://www.finiilesguepes.fr/>

Attention ! Aucune participation financière de la commune si l'intervention n'est pas réalisée par l'entreprise « Fini les guêpes ».

Découverte du sentier de la Minette

Amoureux de balades, Gilbert THILE, adjoint au Maire, et la commission environnement vous invitent à la rencontre de la nature avec la découverte du sentier de la Minette, d'une longueur de 10km, **le lundi 16 mai** (lundi de Pentecôte). Rendez-vous à **9h00** devant la caserne des pompiers, rue de la Mine.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE 1977 – 2016 ??? - RECHERCHE PRESIDENT

Comme annoncé il y a un an et confirmé lors de la dernière assemblée générale de l'association, Sylviane ZASTAWNIK quitte son poste de Présidente au sein de l'association Gymnastique Volontaire. Après 32 ans au sein du comité dont 20 années de présidence, elle prend au 1er juillet, à la fin de la saison, une retraite bien méritée ! Aucune candidature n'a été enregistrée pour le moment. Sans candidature d'ici fin juin, l'association devra être dissoute.

L'association a vu le jour en mars 1977 et durant presque 4 décennies a su attirer de nombreux adeptes dans une ambiance conviviale et sportive. Elle a su évoluer en intégrant dans son programme des nouveaux cours « à la mode » (Aérobic, fitness, stretching, step, country, zumba, piloxing ...) Elle a su fidéliser ses membres en organisant des repas, des excursions, des soirées dansantes, zumba-party... Sans oublier sa participation à de nombreux événements dans le village.

Ne laissons pas disparaître la GYMNASIQUE VOLONTAIRE !

Une commune sans association est une commune sans vie.

La commune vous invite...

- **Samedi 14 mai à 11h00**. Cérémonie de baptême du gymnase au nom d'**André LEICK**, Maire de la Commune de 1977 à 1989 en présence de **Monsieur Jean-Louis MASSON**, sénateur de la Moselle.

- **Dimanche 5 juin à 11h00**. Cérémonie de baptême de la place de la mairie au nom de **Raymond LOCATELLI**, Maire de la Commune de 1989 à 2002 présidée par **Monsieur Jean-Marie TODESCHINI**, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la défense chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire.

Ce qui fait bouger les volmerangeois !

- **Le jumelage de notre commune avec Calusco d'Adda a 25 ans d'existence.** Une délégation de 51 personnes de Calusco d'Adda sera accueillie dans des familles volmerangeoises du 3 au 6 juin. Ne manquez pas ces trois événements gratuits et ouverts à tous : le vendredi, à 18h, à la salle des fêtes, spectacle humoristique franco-italien par Paolo et Amandine Scarpato ; le dimanche, à 11h, inauguration de la place Raymond Locatelli en présence de personnalités italiennes et françaises ; le dimanche, à 17h, à la salle des fêtes, chansons italiennes par la "Nuova Compagnia di Canto Popolare di Calusco". Il est encore possible de participer à l'excursion du samedi (visite guidée de la maison de Robert Schuman, repas en ferme auberge, visite guidée de Metz, visite guidée du haut-fourneau d'Uckange) au tarif de 40 euros par personne. Pour tout renseignement, appeler le 03 82 50 65 34.
- **AnVol** organise au Mille Club les 7, 8 et 9 juillet 2016, **un stage de théâtre** d'une durée de 15 heures, destiné aux 16 - 20 ans - commedia dell'arte, expression, improvisation - dirigé par Paolo Scarpato. 60 euros par personne, repas compris. (chômeurs : demi-tarif). Inscriptions : Richard Hormain, 3, rue de la côte, 03 82 50 65 34, richard.hormain@orange.fr
- **Molière à Volmerange ?** Mais oui ! Après le "Roméo et Bouclette" d'après Shakespeare en 2015, la troupe "La Maschera", émanation du cours de théâtre adulte d'AnVol, revisite sérieusement " Le malade imaginaire", sous la houlette espiègle et alerte de Paolo Scarpato. Ce sera **les vendredi 27 et samedi 28 mai 2016 à 20h30** précises, à la salle des fêtes. Le rire guérissant tous les maux, vous allez faire une sacrée cure de santé ! 6 euros la place. Gratuit pour les – 10 ans. Attention : il vaut mieux réserver auprès de : Richard Hormain (03 82 50 65 34) richard.hormain@orange.fr ou Karine Voinçon (0673453904) b.claude@gmail.com

Informations diverses

- La mairie est fermée au public le lundi 16 mai (lundi de Pentecôte).
- Madame Joëlle GENDT, **écrivain public**, tient une permanence **tous les mercredis de 9h à 11h en mairie** de Volmerange. Elle pourra vous renseigner, entre autres, sur la déclaration d'impôts sur le revenu 2015.
- Le moto club 1M2J3MOTOS et l'association Une Rose Un espoir, secteur d'Ottange remercient la mairie, les commerçants et les volmerangeois qui ont participé directement ou indirectement au bon déroulement de l'opération Une Rose Un Espoir. Cet élan de générosité a permis de verser à la Ligue contre le Cancer de Moselle la somme de 28045,91 €
- Permanence de la **Mission Locale Mobile Rurale le mercredi 1^{er} juin de 9h45 à 10h30** place de la Mairie. Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone en contactant le 03.82.82.85.15
- La société Bormann procédera au **balayage des caniveaux le lundi 6 juin** (sous toutes réserves).

ON LES PREFERE
EN COULEUR



ON PEUT TOUJOURS RÊVER...



EN ATTENDANT,
IL FAUT RAMASSER !

La Police municipale verbalise tout contrevenant
d'une amende de 11 €
+ des frais de ramassage de 50 €.



Des canisacs sont disponibles à l'accueil de la mairie

RESPECTONS NOTRE VILLAGE
COMMUNE DE VOLMERANGE LES MINES

Trottoirs, espaces verts, aires de jeux, chemins piétonniers,... PAS UN LIEU PUBLIC n'échappe aux crottes de chiens. La présence de ces excréments pose un problème de santé publique.

La municipalité a décidé de s'engager contre ce phénomène. Les déjections canines sont « peintes » en rouge ou orange par les agents techniques. Ces derniers ont reçu pour consigne de ne plus les ramasser mais, au contraire, de les mettre en évidence ! Cette opération vise à démontrer que les déjections canines ne sont pas un petit détail dans le quotidien des volmerangeois. La mise en couleur permettra à tous de se rendre compte de la quantité des déjections.

Des affiches sont disposées dans la commune. Elles présentent les comportements à adopter et les sanctions encourues par les maîtres irrespectueux.

La municipalité espère ainsi réinstaurer une idée de bien vivre ensemble et de partage de l'espace public.

Rappelons que des canisacs sont à votre disposition gratuitement au secrétariat de la mairie